nd'rue 29.

châtaignes.
on goût Fr. 10.60
fin 11.40
afé perlé, extra fin 12.70
qualité 2.90
in 3.60
sèches 2.95
uneaux nouv. 4.30
es Ire qualité 4.60
hœrnlis 4.50
oignons de conserve 1.90
xtra fins 11.70
. Winiger, Boswyl
(Argovie).

NDRE
in et regain première
M. Gillard, entrepre-

ENDRE
s de bon foin.
lin de la Sionge.

stiques.
eurs domestiques sachant
r à l'agence de publicité
er, Bulle.

emande
langer pour le 1er avril.
ce de publicité Haasen-
e.

emande
ues de campagne, âgés
un petit domaine. On
traire et faucher. Entrée

emande
e sachant traire et fau-
DET, St-Sulpice s. Lau-

ouer :
des Alpes, Bulle,
u magasin.
ançois Decroux, Morges.

endre :
pneumatique
avec
neumatique
r dame.
nce de publicité Haasen-
ourg, sous H798F.

dre d'occasion :
ques, la caisse de 200 gran-
seulement Fr. 6.80
Ire qual., la caisse de 1000
ulement Fr. 11.30
umer, coupé fin, 10 kg.
Fr. 4.70
J. Winiger, Boswyl
(Argovie).

emande
ailler immédiatement et
r un domaine. S'adresser
ité Haasenstein & Vogler,

pectoraux de
ISER
t reconnus comme étant
rtain pour la toux; l'en-
chite et l'engorgement.
cace et le meilleur mar-
estations.
iets à 30 et 50 cent. chez
AN, à Bulle; Porcelet,
[774

COLAT
UCHARD
SOLUBLE
LLENTE QUALITÉ
PRIX
MODÉRÉS
TROUVE
RTOUT.

enz, imprimeur-éditeur.

QUINZIEME ANNEE — N° 24 | En avant la Grue! | SAMEDI 21 MARS 1896

LA GRUYÈRE

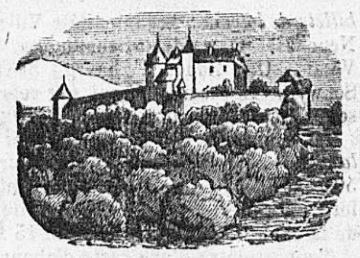

JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Organe de l'UNION DÉMOCRATIQUE

Paraissant le mercredi et le samedi.

PRIX DE L'ABONNEMENT :
Pour la Suisse : 1 an, Fr. 4 50
» » 6 mois, » 2 50
Etranger, 1 an, 9 fr.; 6 mois, 5 fr.
payable d'avance.
Prix du numéro : 5 cent.
On s'abonne dans les bureaux de poste.

HORAIRE D'HIVER : Bulle, dép. 5⁵⁵ 10⁴³ 2⁴⁰ 8²⁵ — Bulle, arr. 8⁰⁰ 1³³ 4⁵³ 10⁵⁸

Prix des annonces et réclames :
Annonces : Pour le canton, 10 cent.; pour la Suisse, 15 cent. la ligne ou son espace.
Réclames : 30 cent. la ligne.
S'adresser à l'agence de publicité *Haasenstein & Vogler*, à *Bulle*, Grand'rue 29; Fribourg, place de l'Hôtel de Ville, ou à ses succursales.

Bulle, le 20 mars 1896

LA SESSION FÉDÉRALE

Mardi, les Chambres fédérales se sont réunies en session complémentaire. Le Conseil national a procédé au choix d'un nouveau président, en remplacement de M. Bachmann nommé juge fédéral. M. Stockmar a réuni 106 suffrages sur 115, les autres sont allés à M. Curti, 4 et à M. Keel, 3.

Parmi les objets à l'ordre du jour, il en est un qui, sans arriver en première ligne par son importance réelle concentre néanmoins l'attention générale et va même jusqu'à aiguiser bien des impatiences dans le Landerneau des porteurs de panaches et des légendaires pinceaux à barbe. Nous voulons parler de l'interpellation relative aux incidents qui ont précédé la « disgrâce » du colonel Wille. C'est un Lucernois, M. Heller, qui interpellera le Conseil fédéral sur le sort fait à cet indispensable officier si cher à nos tépelets.

On a d'ailleurs distribué aux membres de l'Assemblée des imprimés contenant le mémoire de M. Wille dans l'affaire de la promotion Markwalder avec une lettre de ce dernier officier répondant à une lettre du département militaire fédéral. Le nouveau commandant de la IVe brigade y déclare regretter d'être contraint de répondre aux accusations non fondées de M. Wille. Il y rappelle les menaces proférées contre lui par ce dernier, lors de sa nomination comme instructeur de la cavalerie : « Vous avez fait cela sans l'autorisation de votre supérieur, se serait écrié le colonel Wille, vous le paierez et en supporterez les conséquences ! »

Là serait, déclare M. Markwalder, le point de départ de la haine dons il est l'objet de la part de M. Wille qui, on le sait, chérit l'Allemagne d'où il a apporté, avec la religion du hausse-col, la rancune teutonne.

A la simple lecture de la phrase ci-dessus, on s'explique combien il eût été peu digne du Conseil fédéral de se faire le glaive vengeur d'un officier haineux.

Mais, restons-en là pour aujourd'hui sur cette affaire. Probablement, à l'heure même où nous écrivons ceci, le Conseil national est-il plongé dans une chaude discussion de la question dont le résultat ne pourra nous parvenir que pour un prochain numéro. Il y aura peut-être tempête, mais pas catastrophe et nous ne paraissons pas pour le moment menacés d'un « boulangisme suisse » car, si M. Wille peut être comparé par certaines de ses attitudes au brav'général, il lui manque l'essentiel : la faveur populaire qui fit longtemps la force de ce dernier.

* * *

Hier, le Conseil national a adopté dans son ensemble par 70 voix contre 20 le projet de loi sur la comptabilité des compagnies de chemins de fer.

M. Baldinger a ensuite développé son interpellation sur les mesures que compte prendre le Conseil fédéral en présence d'une grève des employés de chemins de fer.

M. Zemp a répondu que le Conseil fédéral avait délégué à Zurich deux de ses membres, MM. Muller et Zemp, ainsi que le procureur général et le secrétaire du département des chemins de fer. Cette délégation n'a pas été dans l'obligation de se rendre à Zurich; elle n'a eu en conséquence aucune proposition à formuler, et le Conseil fédéral, de son côté, n'a eu aucune décision à prendre.

L'interpellant ne s'est pas déclaré satisfait, et l'interpellation a été liquidée.

Le 26 mars aura lieu une séance de l'assemblée fédérale pour examiner plusieurs recours en grâce et pour élire un suppléant au Tribunal fédéral.

— Le Conseil des Etats a accordé au Conseil fédéral l'autorisation d'introduire provisoirement le nouveau règlement de service pour l'armée suisse.

CONFÉDÉRATION SUISSE

Exposition nationale, Genève (1er mai-15 octobre 1896). — L'arrivage des objets à exposer a commencé et prend de jour en jour plus d'extension. Le transport des chaudières et machines, de la gare à l'exposition, par le nouveau pont du Rhône, est parfois intéressant. Grâce à l'organisation intelligente et pratique, ce transport s'accomplit rapidement, même pour les pièces les plus lourdes. Les emplacements réservés aux exposants commencent donc à se remplir. Il s'ensuit que le comité se voit dans l'obligation de fermer presque totalement l'enceinte de l'Exposition au public.

Le Comité a, dans sa dernière séance, accepté un règlement de vente pour la galerie de l'alimentation, d'après lequel la vente et la dégustation des produits exposés de cette partie sont permises dans certaines limites.

* * *

A la suite de l'appel adressé aux Suisses à l'étranger en faveur du *Village suisse*, le comité a déjà reçu les dons suivants :

M. et Mme Borel-Fol, Paris, fr. 100; M. Eug. Rutty, Ivry, fr. 100; M. Fréd. Mayor, Genève, fr. 544; M. Paolo Buob, Florence, fr. 9,25; Mme Astier-Dunant, Mostaganem, fr. 10; M. Bühler, vice-consul, Béziers, fr. 100; Colonie suisse de Venise, fr. 150; Colonie suisse de Rostoff-sur-Don, Russie, fr. 69,50; Colonie suisse d'Odessa, Russie, fr. 68,40; Colonie suisse de Hambourg, fr. 135,45; Colonie suisse Sèvres, fr. 100; Colonie suisse de Paris, fr. 50; Colonie suisse de New-York, fr. 50,65; Total à ce jour, fr. 1,487,25.

Voici les cantons qui ont autorisé la vente des

FEUILLETON DE *LA GRUYÈRE* 1

TOUTE SEULE

PAR

ANDRÉ THEURIET

I

Chez l'huissier.

Il fait une splendide matinée d'août, un de ces radieux matins où le ciel bleu, les nuages et le soleil semblent s'entendre pour répandre harmonieusement sur toutes choses l'ombre et la lumière. Sur le quai des Augustins, où les hautes façades des vieux logis maintiennent encore une demi-obscurité pleine de fraîcheur, une légère brise retrousse les feuilles des platanes et des peupliers; à travers la feuillée frissonnante, par-dessus le parapet où des nez fureteurs plongent dans les cases des bouquinistes, la Seine ensoleillée apparaît avec des chatoiements argentés. Les marchandes de fleurs poussent leurs brouettes embaumées d'œillets rouges, de jasmins et d'héliotropes. Tous les cris du Paris matinal se détachent sur la basse bourdonnante des ronlements de voitures et montent en l'air, mêlés aux sifflements aigus des martinets et aux sonneries éparses des cloches d'église. — Il y a de la joie partout : dans le ciel, dans l'eau et sur la terre; — il n'y a que moi qui ne sois pas gaie.

Je chemine d'un pas déjà maussade et fatigué. Je grogne — en dedans — contre le soleil, contre les flâneurs qui obstruent le trottoir, contre les omnibus qui passent tous complets, roulant inondés de clarté sur les ponts et s'enfonçant rapidement dans les rues plus sombres. Je bougonne surtout contre cette corvée qui m'attend là bas, tout là-bas, chez cet huissier qui demeure au bout de la rue Saint-Denis, et où M. La Guêpière m'a donné rendez-vous à neuf heures et demie.

Il s'agit d'un *référé* à signer. Autant que j'ai pu le comprendre, c'est un nouvel expédient dilatoire imaginé par mon mari pour arrêter une saisie qui nous menace tous deux : lui, comme débiteur principal, et moi, comme caution. Il a touché l'argent, naturellement, et selon son habitude il a oublié de payer les intérêts. La créance est hypothéquée sur ce pauvre petit domaine du Chânois que je lui ai apporté en dot; de sorte que je me trouve mêlée une fois de plus à ce tripotage procédurier qui m'effraye et qui m'énerve. Je suis furieuse de ce nouveau tour de mon ingénieux et peu scrupuleux époux, et, tout en allant au rendez-vous, je maugrée entre mes dents :

— Cette fois, ce sera le dernier ! Certainement, ce sera le dernier !

Je passe devant les Halles. La cloche de neuf heures vient de sonner. Les petits marchands se hâtent d'enlever les tas de choux, de carottes, de salades qui jonchent le trottoir. Tout ce quartier est gai, remuant, imprégné d'une salubre et réjouissante odeur campagnarde; mais rien ne peut seconer mon humeur mélancolique. Au contraire, ces légumes verts en monceaux me font repenser à mon pauvre Chânois, où je ne récolte pas même une feuille de chou. Grâce à M. La Guêpière, le Chânois ne me rapporte, pour le quart d'heure, que des feuilles de papier timbré.

Je presse le pas et j'entre dans la rue Saint-Denis, humide, noire, grouillante de gens affairés. Au bout de cinq minutes, je reconnais de loin sur le trottoir mon aimable mari. Il brandit sa canne avec des airs juvéniles en conquérant, en se promenant devant la maison de l'huissier. Il m'a aperçue, lui aussi, mais il ne fait pas d'abord mine de me voir. D'un coup de tête sec, il rajuste son cou entre les pointes de son col cassé, fait saillir ses manchettes en secouant brusquement les bras, et, quand il sent qu'il est tout à fait *au point*, il daigne m'apercevoir. Il s'avance d'un air dégagé et me salue d'un : — Ah ! te voilà ! — comme s'il s'agissait d'une partie de plaisir.

Nous entrons. Il monte, leste comme une écureuil dans sa jaquette d'alpaca noir. Il a la tournure ridiculement jeune et nullement d'accord avec ses yeux aux paupières ridées et son cou plissé. Je le suis à distance. L'escalier est obscur et boueux. A l'entresol, la loge du concierge, d'où s'exhale une odeur de choux-fleurs au gratin; au premier, une plaque avec ces mots : *Externat de jeunes demoiselles*, et, à travers la porte, un bourdonnement sourd d'enfants apprenant toutes ensemble leur leçon à mi-voix; enfin, au second, une plaque d'huissier, ovale, en cuivre terni, et au-dessous l'inscription sacramentelle : *Tournez le bouton, s. v. p.* M. La Guêpière tourne le bouton et passe le premier.

Voilà un homme qui sait se présenter chez un huissier ! Il entre, le corps et la jambe gauche en avant, gracieux au possible, la bouche en cœur, le chapeau à la main. Moi, je le suis, l'oreille basse, comme une condamnée.

L'huissier, maître Plumerel, est déjà parti en *récolement*, et nous nous trouvons en présence du premier clerc : un homme d'une cinquantaine d'années, ayant une grosse tête chauve, de gros yeux ronds, des lèvres épaisses, d'épais sourcils en broussailles, une voix rude, et avec tout cela l'air fin et entendu. Il est assis devant un bureau en acajou protégé par une balustrade peinte en noir. Sur le bureau sont amoncelés des papiers timbrés que je connais trop bien, hélas ! grâce à l'expérience que j'ai acquise depuis que je suis en ménage. Je pourrais les nommer l'un après l'autre, sans les lire... Cette feuille simple, pliée en forme de lettre de faire part, c'est un *commandement;* cette double feuille, avec un en-tête en lettres gothiques, c'est une *assignation* au tribunal de commerce, et ce cahier noué en haut et en bas avec de la ficelle rouge, c'est une *signification* de jugement. Je regarde cela du coin de l'œil, et toutes les méchantes affaires

Reproduction interdite aux journaux qui n'ont pas traité avec la Société des gens de lettres.

billets de loterie : Argovie, Bâle-Ville, Berne, Genève, Neuchâtel, Obwalden, Schaffhouse, Soleure, Tessin, Valais, Uri, Zoug, Fribourg, St-Gall, Lucerne et Schwytz. Les cantons qui ont refusé l'autorisation sont : Bâle-Campagne, Vaud, Nidwalden.

Le Comité central a fixé les *taxes d'entrée du Village suisse* : le prix du billet ordinaire d'entrée est de 50 cent. Tout preneur de 100 billets ordinaires à la fois aura droit à une réduction de 10 %. Le prix de la carte d'abonnement est de 15 francs.

Tout titulaire d'une carte d'abonnement a le droit d'obtenir des cartes semblables pour son conjoint et ses enfants âgés de moins de vingt ans au taux réduit de fr. 12,50 pour la première carte et de 10 fr. pour les suivantes.

Le Jura-Simplon a accordé à l'Exposition une subvention de 10,000 francs.

Jura-Simplon. — M. Stockmar le nouveau président du Conseil national, est nommé membre de la Direction du Jura-Simplon en remplacement de M. Jolissaint, par 51 voix sur 56 votants. — L'arrangement relatif aux salaires est ratifié.

— Recettes du J.-S. en 1896 : 1.861,000 fr. contre 1,440,776. fr. en février 1895. Dépenses : 1,141,000 fr. contre 1,153,833 fr. en 1895. Recettes pour les deux premiers mois de 1896 : 3,681,000 fr. ; dépenses : 2,281,000 fr. ; excédent : 1.400,000 fr., soit 690,439 fr. de plus que pendant la période correspondante de 1895.

Compte d'Etat fédéral. — Le compte fédéral d'Etat pour 1895 solde par les chiffres ci-après :

Recettes fr. 81,005,505. Dépenses fr. 76,402.630. Excédent des recettes 4,602 955 fr.

Le budget prévoyait en recettes 76,532,000 fr. et en dépenses 78,895,000 fr.

Le résultat du compte présente donc une mieux value de 6,965,955 fr. sur les prévisions budgétaires

---

Zurich. — Le conseil administratif propose au conseil municipal l'achat de vingt-deux hectares de terrain au pied de l'Uetliberg, destinés à la construction de logements ouvriers. Le coût des terrains serait de 940,000 fr. Les logements seraient construits par la ville ou par des sociétés d'intérêt public.

— M. J.-J. Baumann, un des associés de la maison de soieries Baumann, Streuli & Cie, mort récemment, a légué aux employés et ouvriers de cette maison une somme de 110,000 fr., à répartir selon leur ancienneté.

— Une chaudière ayant fait explosion dans une fabrique à Spreitenbach, un maître forgeron et son apprenti ont été tués.

Berne. — On a retrouvé au bord de la route, près du pont de Wohlen, entre Berne et Aarberg, le cadavre de M. de Steiger-Pigott, un vieillard qui avait disparu de Berne l'été dernier. M. de Steiger avait le front percé d'une balle et un revolver gisait à ses côtés. Comme il avait encore sur lui sa montre et de l'argent, on ne croit pas à un assassinat, mais à un suicide.

— Une nombreuse réunion de délégués de la Volkspartei bernoise, à laquelle toutes les parties du canton etait représentées, a décidé de faire une campagne énergique en faveur de la demande d'initiative pour la nomination du gouvernement et des députés aux Etats par le peuple ainsi que l'adoption du système proportionnel.

Lucerne. — Une dame, du nom de Marie Schmid, de Langnau, domiciliée à Willisau, a été mordue par un chat enragé. Le Conseil d'Etat a décidé de l'envoyer à Paris à l'Institut Pasteur.

Bâle-Ville. — Les ouvriers brasseurs renoncent à leurs exigences relativement au bureau de placement ; ils négocient avec les brasseurs sur les points en litige, sans passer par l'intermédiaire du Gewerkschaftsbund. Il n'y aura pas boycottage.

Thurgovie. — Dimanche a eu lieu l'élection par le peuple des cinq membres du Conseil d'Etat. Les conseillers sortant de charge ont tous été réélus ; ils n'étaient d'ailleurs combattus par aucun parti.

Valais. — Mardi, un père de famille de Bagnes, descendu à Fully pour travailler à ses vignes, est entré dans son mazot et, dans l'intention de se suicider, s'est ouvert les veines du pied.

Comme la mort tardait à venir, il est descendu à la cave et s'est pendu. Il laisse une veuve et deux enfants.

— Samedi dernier, un homme d'Evolène a été tué net sur la route par un bloc détaché des rochers par le dégel. C'est, dit-on, le troisième accident de cette nature qui s'est produit en cet endroit depuis trente années.

Neuchâtel. — La conduite d'eau principale de la ville de la Chaux-de-Fonds a sauté dans la nuit de samedi à dimanche. Deux millions de litres d'eau se sont écoulés. Les vannes ont été fermées aussitôt et la ville a été alimentée par la conduite secondaire.

— Un violent incendie a éclaté mardi matin au Locle, au lieu dit Impasse du lion d'or. Trois maisons ont été complètement détruites. Une quatrième est endommagée. On a dû demander des secours à la Chaux-de-Fonds, à la Chaux-du-Milieu, aux Brenets, aux Ponts. L'incendie est certainement dû à la malveillance, car il y a déjà eu deux tentatives précédemment au même endroit. La justice a ouvert une enquête.

Les dommages sont très grands. Les combles et les étages supérieurs de la Caisse d'épargne ont été détruits.

— Les héritiers de M. Henri Robert, fabricant, de Fontainemelon, tué par un train, ont remis en sa mémoire 9500 fr. à des œuvres charitables de la Chaux de-Fonds.

Genève. — Dimanche, le peuple genevois sera appelé aux urnes pour se prononcer sur une question des plus délicates. Il s'agit pour lui de prononcer la suppression de certaines maisons généralement closes, ce qui aurait pour effet de transplanter dans les rues ce qui s'y passe à huis clos. On comprend ainsi que la majorité du peuple genevois ne se dispose pas bien vite à chasser un moucheron désagréable pour faire entrer une nuée d'autres insectes nauséabonds.

ÉTRANGER

Italie. — Mardi, M. di Rudini, président du nouveau ministère a lu devant la Chambre au complet et des tribunes combles sa déclaration ministérielle.

La déclaration débute par un salut à l'armée, qui soulève une tempête de bravos. M. di Rudini demande l'urgence en faveur du crédit pour les opérations d'Afrique. Il propose que la nomination de la commission de neuf membres chargée d'examiner le projet soit confiée au président. La proposition est adoptée presque à l'unanimité.

En somme, l'accueil fait au ministère a été excellent.

Voici les passages les plus saillants de la déclaration : Nos fils et nos frères ont été conduits sur le champ de bataille sans que rien ait été préparé pour la lutte. Nous n'avons pas encore de renseignements précis sur les événements. La gravité de la situation a été démontrée par les mesures prises par le ministère démissionnaire après la bataille d'Adoua. Le général Baldissera a reçu, en date du 8 mars, pleins pouvoirs pour traiter de la paix aux conditions les meilleures pour le salut de la colonie et la dignité de l'Italie : il peut aller jusqu'à l'abandon d'Adigrat et de Kassala.

Je me porte garant devant la Chambre, a dit M. di Rudini, que jamais nous ne poursuivrons une politique d'expansion coloniale. Si le négus nous offrait le Tigré, nous le repousserions comme un don funeste à nos intérêts. D'aucune façon, nous ne voulons inscrire dans le traité notre protectorat sur l'Abyssinie.

Nous voulons la paix, mais nous devons nous préparer à continuer la guerre, si c'est nécessaire.

M. di Rudini demande donc un crédit de 140 millions de fr. pour les opérations d'Afrique.

M. Sonnino estime que les crédits sont trop élevés. Il conteste que la bataille d'Adoua ait été perdue à cause d'une préparation insuffisante, et ajoute que c'est le général Baldissera qui a demandé l'autorisation de traiter de la paix.

Serbie. — Les dépêches de Belgrade annoncent que la situation du ministère est ébranlée à la suite d'incidents relatifs au dernier emprunt. Si une entente n'intervient pas sur la question financière, le cabinet remettra sa démission au roi.

Une décision sera prise à la fin de la semaine. Tous les partis se déclarent prêts à travailler en commun à une revision de la Constitution sous la direction d'un Cabinet neutre.

CANTON DE FRIBOURG

Nominations. — Le Conseil d'Etat a nommé :

M. Menoud, directeur général de la Banque d'Etat, à Fribourg, en qualité de membre représentant de l'Etat au sein du Comité de direction de la Société de navigation à vapeur des lacs de Neuchâtel et de Morat ;

M. Chassot, avocat, à Fribourg, en qualité de membre représentant de l'Etat au sein du conseil d'administration de la dite Société ;

M. Python, Jules, secrétaire communal, à Arconciel, au poste de suppléant de l'état civil du 16e arrondissement du district de la Sarine (Arconciel).

---

que m'ont procurées les frasques de M. La Guêpière me reviennent à la mémoire.

— Asseyez vous ! dit brusquement le maître clerc, votre référé n'est pas encore prêt...

Et M. La Guêpière s'assied, avec un geste obséquieux de la main, signifiant qu'il n'est pas pressé. Il y a une chaise près de lui, mais je la laisse vide et je vais me rencogner dans un angle, près d'un poêle poudreux, dont le marbre est orné d'une carafe sale, au goulot moucheté de taches blanches et au ventre plein d'une eau jaunâtre. Cette carafe, sans un verre, me rend rêveuse : — Est-ce que les clercs y boivent tous à même ?...

J'examine l'étude. Elle est éclairée par un jour cru, qui tombe d'une haute fenêtre ouverte sur une cour borgne. Perpendiculairement à cette fenêtre, le long d'une table appuyée au mur, sont alignés trois pupitres peints en noir, et sur deux de ces pupitres sont courbés deux hommes aux vêtements râpés, qui écrivent très vite. On entend le grincement de leurs plumes qui courent sur le papier timbré. Ils travaillent sans lever la tête, avec un acharnement anxieux, comme s'ils craignaient de n'arriver jamais au bout de leurs écritures.

Dans l'angle qui fait face à la niche du maître clerc se dresse un autre bureau en chêne, recouvert d'une molesquine éraillée et encombrée de cartons verts. Là est assis un jeune clerc ayant une bonne figure provinciale : de clairs yeux bruns naïfs, des cheveux noirs taillés en brosse et une moustache qui laisse voir une bouche franche et spirituelle. Sa mise propre, sans être élégante, et sa mine honnête, presque ingénue, contrastent avec les têtes mal peignées et les sordides vêtements des deux expéditionnaires acharnés à leur besogne.

C'est le second clerc. Il est chargé de préparer le référé et il écrit sous la dictée de son collègue. J'entends des lambeaux de la phraséologie judiciaire :

« Estelle-Noémi Geneviève Passerat, épouse séparée de biens dudit Raoul Lancelot de La Guêpière, etc. »

— De biens, seulement ? demande le maître clerc en s'adressant à mon mari par-dessus la balustrade.

— De biens seulement, oui, monsieur ! répond celui-ci avec un sourire qui soulève sa moustache teinte, entre-bâille ses lèvres minces et montre une double rangée de dents aiguës.

Je l'aurais tué !...

La porte s'ouvre et un petit homme trapu, à la mine dévastée, fait son entrée. Sa personne malpropre est comme imprégnée d'une odeur de misère et de vice. Sa barbe et ses cheveux moutonnants sont d'un gris sale ; son pantalon effrangé et ses souliers n'ont pas été décrottés depuis huit jours au moins ; il a un gilet à châle, trop court, à carreaux bleus et café au lait ; les manches et le collet de son paletot jaunâtre sont horriblement luisants. — C'est le colleur d'affiches. — Le maître clerc lui lance un regard froid et ironique.

— Déjà !... Vous ne vous foulez pas, vous ! lui crie-t-il, vous en prenez à votre aise... On voit que vous avez des rentes.

Les deux acharnés gratte-papier s'arrêtent un instant pour sourire en regardant le maître clerc, puis leurs plumes se remettent à courir comme pour rattraper le temps perdu. Ils écrivent avec rage, le bout de leur nez frôlant presque le papier. Pendant ce temps, sans s'émouvoir, le colleur ôte son chapeau de paille, le remplace par une casquette de soie noire graisseuse. Il semble blasé sur les sarcasmes qu'on lui lance. Il tire placidement de la poche de son paletot un gros morceau de pain et une charcuterie quelconque, enveloppée dans un feuillet de registre, et il dépose avec précaution le tout au fond de son chapeau. Puis, se retournant vers le maître clerc, il demande d'un ton grincheux :

— Où sont les affiches ?

— Là, dans le casier..., toujours à la même place.

— A la même place, à la même place, bougonne le colleur, on aurait pu les mettre autre part.

— Oui, mais on les a mises là... Là !... Entendez-vous, Benjamin ! s'écrie le premier clerc impatienté.

— C'est bon ! répond l'autre,

Il prend une liasse de papiers d'un rose tendre, qu'il soupèse dédaigneusement :

— Il n'y a que ça !... En voilà une propre journée !

— Jamais content ! murmure ironiquement le premier ; allons, à votre place, vieux, et pas d'abolements...

Le *vieux* s'assied à son pupitre et, toujours grognant, se met en devoir de collectionner les papiers timbrés avec les affiches. La porte s'ouvre de nouveau et livre passage à un brave homme qui s'approche timidement du maître clerc. Il apporte un petit acompte et demande deux jours de délai pour le reste.

— Impossible, réplique le principal d'un ton bourru tout en comptant l'argent, je ne puis prendre cela sur moi, je ne suis que le premier clerc.

— Mais, monsieur, objecte le pauvre diable, je ne demande que deux jours.

— Que deux jours ! comme vous y allez, vous !... Et pendant ce temps votre créancier languit.

— Oh ! monsieur, il a les moyens d'attendre, il est riche.

— Il n'y a pas de riche qui tienne... Revenez à deux heures. M. Plumerel vous recevra après son déjeuner, et s'il veut vous donner du délai, ça le regarde ; moi, je m'en lave les mains.

— Mais, monsieur, c'est aujourd'hui à midi qu'on me vend ! s'exclame le solliciteur en jetant à droite et à gauche un regard désespéré.

— Je n'y puis rien, répète l'autre en haussant les épaules, bonjour !

Et le pauvre homme s'en va, la tête basse et l'air navré.

(A suivre.)

Industrie cantonale. — Le rendement des tabacs dans le district du Lac a été le suivant pour 1895 :

COMMUNES	Quintaux métriques.	PRODUIT Fr. C.
Agriswyl	78	4,618 —
Altavilla	25	603 —
Buchillon	29	1,817 50
Champagny	24,4	1,506 —
Chandossel	21	1.176 —
Galmiz	100	5,640 —
Burg	15	600 —
Chiètres	342,8	15,973 —
Cormondes	12	300 —
Courgevaux	83,7	3,769 —
Courlevon-Coussiberlé	8	450 —
Courtion	23	1,412 —
Cressier	13,3	822 70
Freschels	43,8	2 268 —
Jentes	40	1.200 —
Lourtens	45	2.404 —
Meyriez	13	485 —
Greng	46	1,860 —
Misery	46	2,382 —
Morat	141	6,652 —
Ormey	59	3,554 —
Ried	214	12,394 —
Salvagny	17	850 —
Villarepos	116	3 546 —
Wallenried	26	800 —
Total	1,592	77,082 20

Les communes du district qui ne figurent pas dans le présent tableau n'ont pas cultivé de tabac en 1895.

Poste de Romont. — Le Conseil fédéral a nommé administrateur postal à Romont M. Emile Favre, de Pont et sa dame, en qualité de commis postal.

Cours de maréchalerie à Fribourg. — En exécution de l'art. 2 de l'arrêté d'exécution du 30 juin 1888, concernant l'exercice de la profession de maréchal-ferrant, un cours de ferrage sera organisé ce printemps. Un avis spécial en fixera la date et la durée. Les maréchaux établis, non porteurs de patente, comme aussi les ouvriers maréchaux qui désirent se pourvoir d'un diplôme, sont invités à s'inscrire, pour le dit cours, au bureau de la Direction de l'Intérieur, jusqu'au 23 mars courant.

Funiculaire à Fribourg. — Le Conseil des Etats vient d'accorder la concession d'un chemin de fer funiculaire du quartier de la Neuveville au quartier St-Pierre à Fribourg. Cette concession était demandée par M. Blancpain, propriétaire de la brasserie du Cardinal, M. Lommel, ingénieur à Berne et M. Strub, ingénieur à Interlaken. L'entreprise est devisée à 85,000 fr.

Mort subite. — Un homme de Vuisternens-en-Ogoz aidant, mardi matin, à transporter un mort au cimetière, s'est affaissé subitement et est mort au bout de quelques minutes.

GRUYÈRE

Entre Bulle et La Tour. — On nous écrit :

Monsieur le rédacteur,

Je vous remercie d'avoir eu la bonne idée de demander par la voie de votre honorable journal que la ville de Bulle éclairât à l'électricité la route de Bulle à La Tour. Il y a longtemps que tous les promeneurs réclament cette innovation et le Conseil communal devrait bien faire droit à leur juste demande.

Lorsque la ville aurait éclairé la route jusqu'à la limite de son territoire, nous ne doutons pas que la commune de La Tour n'en fît autant de son côté; en le faisant, elle n'y perdra certes rien.

Agréez, monsieur le rédacteur, mes sincères salutations.

Un promeneur.

La Gruyère à Zurich. — Dimanche dernier a eu lieu à la Nouvelle Tonhalle de Zurich une fête des plus curieuses, celle des costumes suisses. Chaque canton de la Confédération y était représenté dans ses costumes d'autrefois.

La fête a été des plus brillantes. Fribourg y a été plus particulièrement applaudi que bien d'autre cantons lorsque M. Currat notaire à Bulle a paru costumé en armailli pour chanter le *Ranz des vaches*.

Un ami de Zurich nous écrit d'ailleurs ceci à propos de cette fête :

« *Ce qui a plu davantage a été le chant des Armaillis par M. Currat.* Après cela l'admiration du public se partage entre les représentations des mœurs et danses des cantons primitifs, le ballet des vignerons vaudois, les costumes valaisans parmi lesquels un paysan de la vallée d'Anniviers et un gendarme du 20e canton. Très imposante surtout la prestation des hommages des 22 cantons à l'Helvétie qui a été le couronnement de la soirée. »

« **Great attraction.** » On nous annonce l'arrivée à Bulle pour le dimanche des Rameaux d'un corps de baleine long de 22 m., dans le ventre duquel la Musique de Bulle est invitée à donner un concert. Nous avions commencé par nous demander si ce colossal cétacé n'était qu'un bateau ou bien si c'était l'approche du mois d'avril qui nous amenait prématurément ce poisson... d'avril, mais nous avons fini par y croire et par attendre avec impatience la transformation de nos musiciens en une caravane de Jonas.

Dernières nouvelles.

Soleure. — Un règlement sur les élections au Grand Conseil qui auront lieu pour la première fois, comme on le sait, d'après le système proportionnel, fixe le nombre des membres de ce corps à 108. Les listes avec désignation des partis et du nom des candidats devront être déposées d'ici au 20 avril.

Lausanne. — Le Conseil d'Etat a chargé une commission spéciale d'élaborer un nouveau projet de loi sur la presse, tendant à rétablir en cette matière le régime du droit commun. Cette commission est composée de MM. Boiceau, conseiller national; Ed. Secrétan, directeur de la *Gazette de Lausanne;* G. Favey, professeur; de Cologny, conseiller national; F. Bonjour, rédacteur de la *Revue*, et Em. Correvon, avocat.

— Le Tribunal fédéral a accordé l'extradition d'un nommé Pietro Moreschi qui avait été condamné pour escroquerie à 7 mois de prison par le tribunal de Brescia et qui se trouve actuellement au pénitencier de Zurich.

Pour la rédaction : Louis Courthion.

Un précieux renseignement.

Beaucoup d'enfants, de personnes faibles, ayant l'estomac délicat, auxquels on conseille un dépuratif agissant à la manière de l'huile de foie de morue, prendront sans la moindre répugnance, sans malaises, ni dégoûts, le véritable Sirop dépuratif au brou de noix ferrugineux de FRÉD. GOLLIEZ, pharmacien à Morat. En flacons de 3 fr. et 5 fr. 50 dans les pharmacies. 22 ans de succès. Prescrit et recommandé par beaucoup de médecins. [857

S. A. ci-devant **F. Jelmoli** DÉPOT DE FABRIQUE **ZURICH**

Etoffes en couleur p. dames dep. 75 c. p.m. jusqu'à 8.50; mousseline-laine à 90 c p.m. Echantillons sur demande franco à toute personne, ainsi que ceux d'étoffes noires p. dames et messieurs, toiles en fil et coton, indiennes, couvertures, etc.

VILLE DE BULLE

Samedi 21 mars courant, à 8 heures du soir, à l'Hôtel de Ville, *assemblée paroissiale* avec l'ordre du jour suivant :

Reddition des comptes de paroisse et de la chapelle de St-Joseph, exercice de 1895.

Bulle, le 17 mars 1896.

Le Secrétariat paroissial.

Mises d'immeubles.

Lundi 23 mars prochain, de 2 à 4 heures de l'après-midi, à l'*Hôtel de Ville*, la commune de Bulle exposera en vente en mises publiques les immeubles, art. 121 *a* et 30 *b*, du cadastre de Bulle, situés, le premier, sur le Coude, et le dernier, entre l'ancienne et la nouvelle route du Ferrage.

Bulle, le 19 mars 1896.

Par ordre :

Le Secrétariat communal.

MISES

Les premières enchères n'ayant donné aucun résultat, l'Office des poursuites mettra de nouveau en vente, en son bureau, le ***lundi 23 mars*** courant, à 10 heures du matin, une obligation hypothécaire du capital de 1500 fr.

La vente aura lieu à tout prix.

Bulle, le 19 mars 1896.

L'Office des poursuites de la Gruyère.

Transport de matériaux.

Le transport des fers (environ 10,000 kg.) pour les ponts de la vallée de Motélon est mis au concours. Prendre connaissance des conditions, ainsi que déposer les soumissions chez le soussigné jusqu'au 1er avril prochain.

Bulle, le 14 mars 1896.

Alf. Reichlen.

CERCLE DES ARTS ET MÉTIERS

Dimanche 22 mars 1896,

à 8 heures du soir :

Soirée familière

réservée à MM. les sociétaires.

LA COMMISSION

DOMAINE

On demande à acheter un ***bon domaine*** de 15 à 30 poses. Payement au comptant.

S'adresser à *Ad. Bongard*, agence immobilière suisse, *Fribourg.* (H832F)

VÉTÉRINAIRE

Ph. Mettraux est absent jusqu'à la fin du mois pour service militaire.

Rosiers.

Le soussigné dispose d'une quantité de ***rosiers***, en *hautes tiges, mi-tiges* et *nains* de toutes nuances. Prière de s'adresser d'ici au 1er avril chez

G. Sottaz, nég., *Vuadens.*

Demandez catalogue gratis et franco. **Chemises de jour pour dames** **depuis 1 fr. 35;** des plus élégantes, seulement 7 fr. 25 la chemise. [424

Bonnes qualités, coutures soignées.

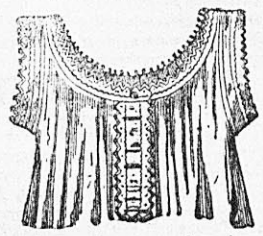

Aussi avantageuses : des chemises de nuit, camisoles, pantalons, jupons de dessous et de costume, tabliers, draps de lit, taies d'oreiller, traversins, etc., linge de table et d'office, couvre-lits, couvertures de laine, rideaux. R.-A. FRITZSCHE **Neuhausen-Schaffhouse,** fabrication de lingerie pour dames et Ire Versandthaus fondée en Suisse.

A vendre :

Environ 3 chars de ***foin*** de première qualité, séparément si on le désire. S'adresser à Mlle Castella, rue du Moléson, Bulle.

A partir de ce jour,

LIQUIDATION

complète des ***CHAPEAUX*** pour dames et enfants, rubans, fleurs, garnitures diverses. Prix de facture.

On trouve toujours en magasin un grand choix de ***chapeaux*** pour messieurs et garçons.

Au magasin A. GLASSON,

Bulle, place du Marché au petit bétail.

Si vous voulez acheter de bonnes ***chaussures, à bon marché,*** demandez le prix courant de la maison bien connue

Brühlmann-Huggenberger, ***Winterthour.***

Forts souliers, cuir bœuf, pour *hommes*, [depuis fr. 7.35

Forts souliers, pour *filles* ou *garçons*, Nos [26 à 29, depuis fr. 4.80

Bottines dames, cuir mat, » » 6.80

Molières dames, » » 4.80

GRAND CHOIX

Expédition franco contre remboursement.

Les articles ne convenant pas sont échangés sans aucune difficulté. (H1800I)

A vendre :

D'occasion, une

bicyclette pneumatique

avec

selle pneumatique

pour dame.

S'adresser à l'agence de publicité *Haasenstein & Vogler, Fribourg*, sous H798F.

On demande

un ***ouvrier maréchal*** chez Césaire Dey, à Marsens.

A louer :

Bulle, Place des Alpes, Bulle, un beau magasin.

S'adresser à M. François Decroux, Morges.

A VENDRE

à transporter, une ***maison neuve***, comprenant 3 chambres et une cuisine.

S'adresser à Mme Nanette Sottas, veuve de Joseph, à Gumefens.

A VENDRE

10,000 pieds de ***foin*** et ***regain*** première qualité. S'adresser à M. Gillard, entrepreneur, à Bulle.

CHOCOLAT PH. SUCHARD CACAO SOLUBLE EXCELLENTE QUALITÉ PRIX MODÉRÉS SE TROUVE PARTOUT.

On demande

un ***chevrier*** dans la commune d'Enney.

S'adresser à Gabriel Grandjean, au dit lieu.

On demande,

pour l'Exposition de Genève un bon ***vacher,*** d'âge mûr, si possible parlant allemand et français. — S'adresser à L. Menoud, greffier, à Bulle.

On demande

une personne de confiance pour faire un ménage. S'adresser à l'agence de publicité Haasenstein & Vogler, Bulle.

On demande

un ***jeune homme*** sachant traire et faucher. — S'adr. Thiodet, St-Sulpice s. Lausanne.

Pour tout ce qui concerne les annonces et réclames, s'adresser à l'Agence de publicité Haasenstein & Vogler, Bulle, Grand'rue 29.

Banque populaire de la Gruyère

BULLE

Remboursement et conversion des Bons au porteur 4 %.

Nous dénonçons pour le remboursement au 10 septembre 1896 nos Bons au porteur 4 % N^os^ 1 à 500.

L'intérêt cessera de courir dès cette date.

Nous offrons le remboursement dès aujourd'hui des dits Bons 4 % ou leur conversion en

Certificats de dépôts nominatifs 3 ½ %

à 5 ans, munis de coupons annuels, remboursables après un avertissement de 3 mois.

Les demandes de conversion doivent être déposées jusqu'au 31 mai 1896.

Bulle, le 10 mars 1896.

La Direction.

Mises de bétail.

Pous cause de cessation de bail, le soussigné Auguste Vallélian, à Bulle. exposera en vente par voie de mises publiques, devant son domicile derrière la brasserie Colland (ferme de M. Paul Sudan), 8 mères-vaches dont plusieurs fraîches vêlées, 4 génisses, 2 bœufs d'attelage, 2 porcs de 7 mois, 3 chars à faner, une caisse à purin, une charrette à herbe et autres objets.

La mise aura lieu dès les 10 heures du matin, le ***jeudi 26 mars*** courant.

Bulle, le 16 mars 1896.

AUGUSTE VALLÉLIAN

Horlogerie. — Bijouterie. — Orfèvrerie. — Optique.

ISIDORE REMY

Elève diplômée de l'Ecole d'horlogerie municipale à Genève

BULLE — Grand'rue 26 — BULLE

Optique. Grand choix de lunettes, pince-nez, conserves, longues-vues (lunettes d'approche), jumelles, microscopes, loupes, boussoles, lanternes magiques, baromètres anéroïdes et au mercure, thermomètres ordinaires, de bain et à maxima pour médecins, etc. — Niveaux à bulle d'air, etc. — Verres de lunettes et de montres.

CRÉDIT FONCIER FRIBOURGEOIS en liq.

BULLE (Suisse).

Les porteurs d'actions sont avisés qu'une SECONDE répartition de **200 fr.**, soit 40 % par action, sera faite dès le 6 avril 1896

Les actions doivent être déposées, pour l'estampillage, aux guichets de la Banque populaire de la Gruyère, à Bulle, jusqu'au 31 mars, contre récépissé.

Le retrait des titres estampillés et le payement de la répartition s'effectueront dès le 6 avril 1896.

Bulle, le 17 mars 1896.

La Commission de liquidation.

AVIS IMPORTANT

Vu le départ de M. Corminbœuf, architecte, à Bulle, le soussigné reprend la suite de son bureau. Il se chargera désormais de tous les travaux concernant sa profession, tels que : **plans, devis, surveillance de travaux**, etc. Il espère que son expérience comme entrepreneur, le soin et la conscience qu'il a toujours apporté dans ses ouvrages lui vaudront la confiance du public. Le nouveau bureau se trouvera derrière l'église, au N° 70.

Adolphe Roullier.

Le Dermatolip du D^r^ G. Wander

(meilleure huile pour le cuir) amollit le cuir le plus dur et le plus vieux, le rend souple, flexible et imperméable. Très apprécié par les **chasseurs** Le meilleur enduit (moyen de graissage) pour les *harnais*, les *bottes*, les *sabots de chevaux, selles, voitures*, chez

MM. ***A. BOSSON***, à *Bulle;*
L. KOERBER, épicerie, »
Alex. DESBIOLLES, épicerie, »
Louis DESBIOLLES, droguerie, »
JAMBÉ, pharmacien, à *Châtel-St-Denis.*
JAN, nég., *Oron.*

(H453Y)

Nouvelle baisse de prix.

ENGRAIS CHIMIQUES

N° 8 Engrais universel, spécialement recommandé et contrôlé par les stations fédérales de Berne et Zurich. Procès-verbaux à la disposition des clients.

A l'Agence agricole Auguste BARRAS,

BULLE — Place du Marché — BULLE

Dépôt à Sâles chez M. ***PLANCHEREL, chef de gare.***

TÉLÉPHONE ***TÉLÉPHONE***

Il vient d'arriver du **MAGGI** en flacons depuis 90 c., ainsi que des Potages à la minute. Les flacons d'origine de 90 c. sont remplis à nouveau pour 60 c. et ceux de 1 fr. 50 pour 90 c.

Casimir Pernel, nég., Montbovon.

AVIS

L'***abatage*** et le ***transport*** de quelques chênes est mis au concours.

On offre à vendre :

Pour transporter, une petite ***maison*** comprenant deux chambres et une cuisine.

S'adresser à *Alphonse Moret*, La Tour-de-Trême.

On demande

UN APPRENTI-MARECHAL

S'adresser à l'agence de publicité Haasenstein & Vogler, Bulle.

BEURRE

Le soussigné, laitier au Pâquier, livre toujours du ***beurre de première qualité***, fabriqué avec le malaxeur.

Se recommande

Aurélien Sudan.

Belle occasion !

Bicyclette, creux, forte, presque neuve, à vendre pour cause de départ à un prix très *exceptionnel.*

S'adresser à l'agence de publicité *Haasenstein & Vogler, Bulle.*

L'ÉCOLE DE MÉTIERS

ANNEXÉE AU

Musée industriel cantonal, Fribourg,

comprend les divisions suivantes :

1. Ecole de mécanique de précision;
2. » d'électrotechnique;
3. » de constructeurs du bâtiment : maçons, tailleurs de pierre, surveillants de travaux, etc.;
4. » de menuiserie et ébénisterie;
5. » de vannerie : culture des osiers, confection de vannerie fine et ordinaire.

L'enseignement théorique et pratique est donné en langues française et allemande par des maîtres spéciaux. A chaque section de l'Ecole est annexé un atelier où les élèves doivent travailler une partie de la journée. Les apprentis constructeurs du bâtiment reçoivent en hiver l'enseignement théorique : en été, ils travaillent sur les chantiers. Facilité pour les jeunes gens de langue allemande d'apprendre le français.

La durée des études est de 6 à 8 semestres, suivant les sections.

Pour être admis, les candidats doivent avoir l'âge de 15 ans révolus. La Direction s'occupe du placement des élèves dans de bonnes familles allemandes ou françaises.

Le prochain semestre d'été s'ouvrira le lundi 20 avril.

Les demandes de renseignements et d'inscription doivent être adressées à la Direction du Musée industriel cantonal, à Fribourg, qui enverra gratuitement le programme de l'Ecole pour 1896, contenant le plan d'études avec les explications s'y rapportant, ainsi que tous les renseignements nécessaires. (H556F)

La Fabrique d'Engrais chimiques

DE

Fribourg & Renens, à Fribourg,

recommande ses produits si avantageusement connus à son honorable clientèle et au public agricole en général.

Baisse de prix dès le 1^er^ janvier écoulé.

Agence agricole Auguste Barras, Bulle.

Téléphone. **Fers et quincaillerie.** *Téléphone.*

Clouterie, visserie, serrurerie. — Outils d'artisans.
Grillages galvanisés, ronces artificielles. — Balances et bascules.
Tuyaux étirés. Tuyaux pour fourneaux.
Verre à vitres. Mastic. — Scies à eau de tous genres.
Buanderies. — Vernis et couleurs.
SPÉCIALITÉ D'ARTICLES DE MÉNAGE
Brosserie.
Machines et outils agricoles.
Répartisseurs et pompes à purin.
PRIX TRÈS MODÉRÉS

COMMERCE DE FARINES

Maïs, son, avoine, blé comprimé.

ÉPICERIE **MERCERIE**

Marchandises de première qualité aux prix les plus réduits.

A la boulangerie ENDERLI, Tour-de-Trême.

Grande teinturerie et lavage chimique

DE

FRAISSE, BRUGGER & Cie, à MORAT

Teinture et lavage chimique des vêtements de dames, de messieurs et d'enfants. Etoffes de meubles, tapis, couvertures, rideaux, gants, velours, soies, broderies, plumes d'autruche, etc., etc.

Deuils dans 3-4 jours. — Impressions sur étoffes et tapis.
Apprêtage et décatissage. — Travail prompt et très soigné.

DÉPOTS installés dans le canton :

Fribourg :	Mme Werro-Bohren, rue de Lausanne.
Bulle :	Vve Gremaud-Ody, négociante.
Romont :	B. Forney, confiserie.
Estavayer :	M. Jules Lenweiter, négociant.
Neiruz :	Mlle Mettraux, buraliste.
Praroman :	Mme J. Schorderet, tailleuse.
Vuisternens-dev.-Romont :	Mlle A. Deillon, modiste. (H793F)

COMPTABILITÉ MODÈLE

SYSTÈME AMÉRICAIN

Traduction de MM. Gaillet, comptable, et Villiger, négociant, et publiée par la *Société des commerçants de Fribourg.* — En vente à ***3 fr. 50*** l'exemplaire. S'adresser à M. *A. Schœchtelin*, caissier de la Société, à *Fribourg.* (H868F)

T. Pauchard-Blanc,

Tour-de-Trême.

Liquidation de ***draperies, laines, cotons, jouets d'enfants, poterie,*** quincaillerie. — ***Charcuterie.***

Prix de facture.

Domestiques.

On demande plusieurs domestiques sachant traire. — S'adresser à l'agence de publicité Haasenstein & Vogler, Bulle.

On demande

une ***apprentie-tailleuse*** chez Marie Gachet, Bulle.

On demande

de bons ***domestiques*** de campagne, âgés de 16 à 22 ans, pour un petit domaine. On exige qu'ils sachent traire et faucher. Entrée de suite.

S'adresser à l'agence de publicité Haasenstein & Vogler, Bulle.

On demande

quelqu'un pour travailler immédiatement et, plus tard, pour faner un domaine. S'adresser à l'agence de publicité Haasenstein & Vogler, Bulle.

Bulle.—Emile Lenz, imprimeur-éditeur.

PRIX DE L'ABONNEMEN

Pour la Suisse : 1 an, F
» » 6 mois, »
Etranger, 1 an, 9 fr.; 6 mo
payable d'avance.

Prix du numéro : 5 c

On s'abonne dans les bu
de poste.

BULLE,

De Frib

Quand on veut pre
de duplicité, il suffi
fois on la voit dépose
cuidance qui imprègn
revêtir depuis Bümp
première communia
M. Stockmar pour l
à la direction du Jur
Conseil fédéral dan
exaspère la candide
coups d'arbitraire.

Le loup de la fabl
mouton. M. Soussens
tographie de sa belle
culée de gaze blan
chaste et pure aux
dans l'indignation qu
de l'autorité fédérale
francs-maçons », ell
mains gantées de ch
bourg y entend les v
l'enfant devenue hér
guerre contre l'arro

Dans un article
son numéro d'hier s

« Le Conseil fédé
tude posait en quelq
la question de confi
décidé, à son tour
nefas. Son vote n'a
talement à la longue
se soutiennent récip

FEUILLETO

TOUT

AN

Pendant ce colloque,
fraîche voix de jeune f
Valse des roses. La vo
vient d'un coin à l'aut
sente la fille de l'huis
tils rangements à tra
dans l'eau, époussetan
ce pauvre diable qui s'
Comment les huissiers
dant une aussi délicieu

Le son de cette voix
tais, moi aussi, une jeu
en coupant des roses
revois, notre *mais*, ave
d'artichauts, ses plate
mière jeunesse se lèv
heureuse tous les jour
des plus gais. — On n'
médiocre aisance et q
— Ma mère, vaniteuse
nos voisins et à paraît
gardant, tout occupé
doyait quand les récol
un paon quand on lui
ménage allait cahin-ca
tout couleur d'arc-en-
dot à me donner, j'aur